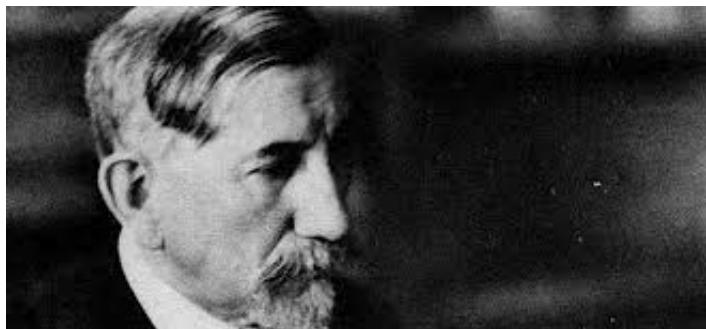


Quand le cardinal Vingt-Trois se fait maurrassien

Author : Maximilien Bernard

Categories : [Brèves](#), [Communication P](#), [Conférence épiscopale](#), [Eglise en France](#), [Perepiscopus](#)

Date : 2 février 2013



Charles Maurras a mauvaise presse au sein de la CEF. Bon nombre d'évêques, qui n'en ont pas lu une seule ligne, accusent les traditionalistes d'être maurrassiens. Je me souviens particulièrement de **Mgr Gérard Daucourt**, évêque de Nanterre, qui accusait ainsi l'association Paix Liturgique, laquelle n'avait jamais fait référence à l'illustre personnage.

C'est pourquoi ce matin j'ai sursauté en entendant le cardinal **André Vingt-Trois**, président de la CEF, faire une référence au penseur de Martigues. Interrogé par **Clémence Houdaille** sur radio Notre-Dame à propos du débat parlementaire, il a noté que des députés de gauche n'étaient pas favorables au projet de loi Taubira dénaturant le mariage. Clémence Houdaille ayant répondu qu'il ne s'agissait que d'une infime minorité et que les députés de gauche n'avaient pas la liberté de vote sur ce sujet, le cardinal a alors affirmé :

«Mais la liberté de conscience cela ne se demande pas, cela se prend!»

C'est un plagiat de cette pensée de Charles Maurras, parue dans *L'Action française* le 20 mai 1908 :

"Les libertés ne s'octroient pas, elles se prennent."

Citation un peu "borderline"... pour reprendre une expression de ce même... cardinal !